



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la défense

Question écrite n° 7835

Texte de la question

M François Hollande appelle l'attention de M le ministre de la défense sur le fait que l'industrie de l'armement est aujourd'hui en profonde recomposition. En Europe les restructurations se multiplient : rapprochement Daimler-MBB en Allemagne, OPA lancée par le groupe General Electric et Siemens sur Plessey Face à ce renforcement de la concurrence, les entreprises françaises doivent réagir. D'ores et déjà la décision récente de l'Etat de confier la construction du radar du Rafale à un groupement d'intérêt Thomson-Dassault est une étape importante. Mais il est clair que l'objectif pour notre pays c'est la présence sur le marché mondial de grands groupes industriels capables ensemble de préparer l'Europe de la défense. On ne peut en effet accepter que les nations européennes achètent trois fois plus de matériels aux Etats-Unis qu'elles ne s'en vendent entre elles. Dans ce contexte de brutale reorganisation stratégique, la modernisation du groupement industriel des armements terrestres (15 000 emplois, 7 milliards de chiffre d'affaires) apparaît encore plus indispensable. Dans la mesure où il vient d'engager une concertation avec l'ensemble des personnels des manufactures pour les inviter à une réflexion sur les axes stratégiques qu'il convient de retenir en faveur de cet ensemble industriel qui constitue un élément essentiel de la politique de défense et d'indépendance de la France, il lui demande, d'une part, comment il compte accélérer les regroupements industriels nationaux dans le souci de préparer l'Europe de la défense ; et, d'autre part, ce qu'il attend au juste de la concertation avec les personnels du GIAT Enfin, il souhaite savoir comment peut s'énoncer aujourd'hui la politique de la France en matière d'industrie de défense.

Texte de la réponse

Reponse. - L'industrie de défense est confrontée à un défi complexe : elle doit dominer une évolution technologique de plus en plus coûteuse dans un contexte de concurrence internationale de plus en plus sévère. Dans ce cadre général, la perspective de la construction à terme de l'Europe de la défense incite tout naturellement au développement de la coopération européenne. Celle-ci peut prendre des formes diverses. Elle peut être recherchée par l'harmonisation des besoins opérationnels, par la coopération sur de grands programmes ou par celle qui s'instaure sur la recherche, en amont des développements des matériels, voie dans laquelle des initiatives ont été prises récemment par la France dans le cadre du Groupement européen indépendant de programmes. Elle peut également prendre la forme, comme entre la France et la Grande-Bretagne, d'achats croisés. Elle peut aussi être favorisée par des efforts préalables de structuration des industries nationales sous des formes diverses telles que la constitution de groupements sur un programme particulier, comme c'est le cas pour le radar de l'avion de combat ACT, que mentionne l'honorable parlementaire, ou bien de regroupements d'entreprises. Le rapprochement en cours entre trois filiales de l'Aérospatiale et une division de Thomson conduit ainsi à la création du premier pôle européen dans le domaine de l'électronique de vol. Au niveau européen, l'industrie française est présente dans plusieurs opérations récentes. On note ainsi que l'Aérospatiale réalise la majorité de son chiffre d'affaires dans des opérations de coopération : elle a constitué avec MBB un groupement d'intérêt économique (Euromissile) et propose à ce groupe allemand la création d'une filiale commune dans le domaine des hélicoptères. L'évolution des structures industrielles revêt ainsi au niveau national et au niveau européen des formes diverses selon les secteurs. II

convient d'aborder ces affaires de maniere pragmatique. Le ministere de la defense encourage les industriels a utiliser tous leurs atouts, a jouer tout leur role dans la structuration de l'industrie europeenne de defense. Comme tout industriel, le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) est confronte a une telle evolution. Il doit etre en mesure de developper ses nombreux atouts et de construire son avenir autour de sa triple vocation : industrielle, publique et au service de l'interet national. C'est le sens de la concertation actuelle que de degager les voies et moyens pour atteindre de tels objectifs. Le GIAT connait certaines difficultes liees a l'evolution de son plan de charge ; mais fort de son savoir-faire de maitre d'oeuvre des systemes complexes dans le domaine aero-terrestre, il peut reconquerir des positions attaquées par la concurrence, developper de nouveaux domaines d'activite et repartir de l'avant. Un tel redressement ne se fera pas sans effort ni sans la participation des personnels, car il depend de la mobilisation de leurs talents et de leur energie.

Données clés

Auteur : [M. Hollande François](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7835

Rubrique : Defense nationale

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 97